

Chers locataires

Nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2022, en espérant que nous puissions tous retrouver une vie sociale normale.

Nous avons 3 informations principales à vous donner aujourd'hui :

- Malgré notre désaccord car les locataires subissent déjà beaucoup de dépenses supplémentaires (chauffage...), PDCH a quand même décidé une augmentation de loyer de 0.42 % pour 2022.

- Depuis plusieurs mois, la réponse de PDCH aux réclamations où vous demandiez notre appui, n'était pas satisfaisante, trop tardive, trop imprécise, pas adaptée...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, PDCH met en place une nouvelle procédure, nous serons donc très attentifs à vérifier l'amélioration de son efficacité.

N'hésitez pas à continuer à nous contacter au 03 21 23 22 97 ou [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr).

- 2022 sera aussi une année d'élections des représentants de locataires (4<sup>ème</sup> trimestre). Nous comptons sur vous pour continuer à soutenir l'UFC Que Choisir, la référence des consommateurs, au service des locataires.

Arras le 7 janvier 2022

L'équipe UFC Que Choisir de suivi de PDCH : Françoise Duhén, Bernard Dubuis et Annie Laly